

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 9 (1921)

Heft: 130

Artikel: A travers les sociétés féminines

Autor: M.M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256770>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

une femme dans une cathédrale et se disaient en elles-mêmes (elles l'ont avoué ensuite) : « tout ce qu'on voudra comme féminisme, mais pas cela. » Et l'expérience a été si concluante, l'émotion ressentie si intense, la prédication si simple, si profonde, si juste que je n'ai pas entendu, je crois, une seule critique émaner de cette foule d'assistants ». Il y a en Angleterre d'autres femmes prédicateurs, comme Miss Picton-Turberville, que l'on a également entendue à Genève l'an dernier. Les congrégationalistes, par exemple, ont nommé pasteur Miss Constable et Miss Todd; les unitariens Miss Crook; Miss Isabella Brown a été élue présidente du conseil d'église de Walhamshow. Il y a quelques années, dans une église d'Angleterre, deux candidats: Th. Claud Caltmann et Miss Constance Todd, tous deux munis des titres nécessaires, ont été consacrés ensemble devant une nombreuse assemblée. Pendant la cérémonie de la consécration, le pasteur a prononcé un discours sur la place de la femme dans l'Eglise et sur le rôle qui lui est dévolu dans l'avenir, l'antique civilisation dans laquelle la femme était subordonnée à l'homme, a fini honteusement. La nouvelle civilisation que nous espérons édifier, — non seulement sur les ruines de l'ancienne, mais avec le pouvoir d'en haut — verra les hommes et les femmes vivre la même vie.

Dans les pays scandinaves, pourtant si avancés à tant d'autres points de vue, on fait encore des difficultés sur ce point-là, puisqu'en Norvège la chaire fut refusée à Dr Anna Shaw¹; en Suède, une femme a prêché dans l'Eglise officielle il y a quelques années seulement. En 1916, M^{lle} Grandwist prit part au synode.

En France, le pastorat féminin a été demandé par un ou deux synodes régionaux, mais n'a pas été étudié plus loin. Il a pourtant été créé une fonction spéciale et rétribuée, celle de « diaconesse-évangéliste ». Un règlement sur la question a été adopté par le Synode national des Eglises réformées réuni à Nîmes en juin 1920. Une école supérieure d'enseignement religieux a été créée à Paris, sous le patronage du dit Synode, pour la préparation des diaconesses-évangélistes, une école semblable s'ouvrira probablement à Montpellier. Pendant la guerre, cette charge a été exercée avant d'exister officiellement : femmes de pasteurs mobilisés remplaçant leur mari pour toutes leurs fonctions. Actuellement, dans les Hautes-Alpes, M^{lle} Gourham lic. ès-lettres, acte-malade diplômée, exerce son ministère.

En Allemagne, la question de pastorat féminin est agitée seulement depuis peu. Les étudiantes en théologie ont été pour la première fois admises, dans le pays de Bade, à passer le premier examen de théologie, mais ont dû s'engager avant de l'affronter à renoncer à toute candidature pastorale. A Breslau, cette année-ci, vers la fin du semestre d'hiver, une femme a été admise pour la première fois à se présenter à la première épreuve. La carrière pastorale n'est pas encore ouverte dans toute son ampleur aux femmes. Cependant à Heidelberg et à partir du 1^{er} octobre 1920, à Waldkirch-en-Brisgau, se trouvent ou vont se trouver des « aides-pasteurs » féminins, dont la tâche sera de s'occuper spécialement des associations religieuses, mais la chaire leur est fermée et les actes pastoraux ne leur sont pas permis. On peut citer le nom de M^{lle} Elsbeth Overbek, à Heidelberg, chargée de la cure d'âme dans les hôpitaux et les prisons, d'études bibliques et d'enseignement religieux.

Voyons maintenant l'état de la question en Suisse. En Suisse allemande, dans le canton de St-Gall, il n'y a pas même d'électorat ecclésiastique. A Schaffhouse, pas d'électorat encore non

plus, donc pas question de ministère féminin. Dans la ville de Schaffhouse, toutefois, une missionnaire urbaine travaille sous la direction de la Société évangélique, et à Neuhausen, une autre, sous les ordres du conseil de paroisse, mais sans aucune formation spéciale. Dans les Grisons, la question fut agitée, il y a une dizaine d'années, quand M^{lle} von Petzold (actuellement pasteur dans une Eglise unitaire en Angleterre) demanda à pouvoir postuler une place de pasteur dans le canton. Aucune paroisse ne la nomma et la question ne fut pas reprise. A Bâle, rien d'officiellement organisé. La faculté de théologie prépare un règlement pour l'admission aux examens des jeunes filles qui voudraient devenir des « aides-pasteurs », mais ce désir ne s'est pas manifesté jusqu'à présent. Dans le canton de Thurgovie qui vient d'introduire l'électorat ecclésiastique, aucune proposition ne se manifeste dans le domaine du pastorat. A Berne, les jeunes filles munies d'un diplôme d'institutrice peuvent étudier à la faculté de théologie; le latin, le grec et l'hébreu sont aussi exigés. Une motion avait été présentée au synode bernois il y a 4 ans par MM. Hadorn et Marti, repoussant pour des motifs de principe l'admission des femmes au pastorat, mais recommandant en revanche l'institution de *Pfarrhelferinnen*, spécialement préparées, qui seraient chargées de la cure d'âme parmi les femmes et de l'enseignement religieux de la jeunesse féminine. Le Synode a admis ce projet, et actuellement quatre jeunes filles en profitent pour faire des études.

(à suivre)

Paul CHAPUIS, pasteur.

En réponse ...

I. Nouveaux abonnements

Par M ^{me} W. (Genève), 2 abonnements	Fr. 6.—
M. B. (Ouchy), 1 abonnement	» 5.—
Par M ^{lle} G. (Vevey), 1 abonnement	» 3.—
M ^{me} de G. (Berne), 1 abonnement	» 5.—
M ^{lle} K. (Schaffhouse), 1 abonnement	» 5.—
M. D. C. (Fribourg), 1 abonnement	» 3.—
M ^{lle} B. (Genève), 1 abonnement	» 5.—
Par M ^{lle} F. (Lausanne), 2 abonnements	» 10.—
	» 42.—
Listes précédentes	» 603.75
	» 645.75

II. Souscription au fonds de roulement

(Parts à 25 fr. l'une)

Groupe suffragiste Lausanne, 1 part	Fr. 25.—
Listes précédentes	» 2275.—
	Fr. 2300.—

Encore un effort pour arriver à reconstituer notre capital initial de 2500 fr.

A travers les Sociétés féminines

ZURICH. — Nous extrayons du rapport annuel de l'*Union für Frauenbestrebungen* les renseignements suivants: Les membres de l'Union se sont réunis cinq fois durant l'exercice 1920-21. Au mois de juin, l'assemblée générale eut lieu. Les autres séances tombèrent sur les mois de juin, septembre, novembre et février. Les sujets suivants étaient à l'ordre du jour: *Impressions de Vienne*, par M^{lle} Betty Freudweiler; *Ce que j'ai vu et expérimenté en Angleterre*, par M^{lle} Mathilde Müller, Dr phil.; *La femme exerçant la puissance parentale et agissant comme tutrice*. Lorsque M^{lle} Gourd, présidente de l'Association suisse du Suffrage féminin, vint à Zurich au mois de novembre, elle nous donna de sa manière vive et vibrante une causerie sur le Congrès international du Suffrage féminin, à Genève, avec projections lumineuses. La fréquentation en fut satisfaisante. — En été, l'Union fit une pétition à l'Alliance de Sociétés féminines suisses, exprimant le désir qu'elle fit valoir son influence auprès de la Commission pour l'assurance vieillesse et invalidité, afin que celle-ci fût déclarée obligatoire. — M^{lle} Fflister, suffragante pastorale, fut la cause d'une autre pétition, signée par vingt-neuf Sociétés de femmes, et adressée au Conseil de l'Eglise et au Synode, leur demandant l'admission des femmes au pastorat et exprimant le désir que l'affaire ne fût pas portée en

¹ Ceci a été écrit avant que Mlle Steinsvik ait été autorisée à prêcher à Christiania. (Voir le *Mouvement Féministe* du 10 juillet).

votation populaire, mais que les paroisses aient la liberté de nommer des femmes comme pasteurs. — Une autre pétition avait trait au changement de nom de la femme divorcée, mais, par suite de différentes raisons, elle n'a pas encore été envoyée au Conseil d'Etat. — Après avoir entendu la conférence de M. le docteur Briner, nous demandâmes au Waisenamt (administration des orphelins) de nommer un fonctionnaire auquel toutes les femmes tutrices pourraient s'adresser toutes les fois qu'elles ont besoin d'un conseil. (En outre, nous envoyâmes une déléguée au Congrès international du Suffrage féminin à Genève, donnant aussi notre contribution aux frais généraux. Nos déléguées assistèrent aux assemblées générales de l'Association suisse du Suffrage féminin et de l'Alliance, et les sujets qu'on y traitait furent discutés dans nos réunions. — Mme Boos-Jegher, vice-présidente, vient de quitter le Comité de l'Union à notre grand regret. Pendant de longues années elle en a fait partie, et l'Union lui est redevable de son travail infatigable et de ses nombreuses idées riches et fertiles. Elle est remplacée par Mme Schmid, et Mlle Uhler est élue comme nouveau membre. — Le nombre des membres de l'Union n'a guère changé; il atteint actuellement 145.

(Traduit par M. M.)

PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du Mouvement Féministe. Les envois ne sont faits que contre remboursement, versement au compte de chèques I. 943, ou expédition de la valeur de la commande en timbres-poste. Les frais de port et de remboursement sont à la charge du destinataire.

- Dr Emma GRAF: *La femme et la vie publique* (trad. française). 1 brochure: 30 centimes.
- A. DE MORSIER: *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme*: 1 brochure: 20 centimes.
- Dr M. MURET: *L'Eternelle Mineure*. 1 brochure: 20 centimes.
- Paul VALLOTTON, pasteur: *Le suffrage féminin à la lueur du grand orage*. 1 broch.: 40 centimes.
- Benj. VALLOTTON: *La Femme et le droit de vote*. 1 broch.: 20 cent.
- L. BRIDEL: *La succession légale*. 1 vol.: 2 fr.; *Le droit des personnes*. 1 vol.: 3 fr. (Ouvrages vendus au profit de la caisse du Mouvement Féministe.)
- L. BRIDEL: *Questions féministes*: 1 brochure: 50 centimes.
- UNE SUISSE: *Nos réserves nationales*. 1 brochure: 30 centimes.
- Emilie GOURD: *Femmes suisses au service de la patrie, jadis, aujourd'hui et demain*. 1 brochure: 25 centimes.
- Id. *A travail égal, salaire égal*. 1 brochure: 30 centimes.
- Id. *Une vie et un exemple: Susan-B. Anthony (1820-1906)*. 1 brochure: 60 centimes.
- Id. *La question des mœurs et la réglementation d'après l'enquête de M. A. Flexner*. 1 brochure: 60 centimes.
- L. HAUTESOURCE: *Le suffrage féminin*. 1 brochure: 20 centimes.
- L'Union des Femmes de Genève. Ses origines. Vingt-cinq ans d'activité*. 1 brochure: 25 centimes.
- Le Suffrage des Femmes en pratique*. 1 vol.: 1 fr. 80.
- Rapport du Congrès suffragiste international de Genève*. 1 vol.: 4 fr. 60.
- Pourquoi femmes de Genève demandons-nous le droit de vote*. Une feuille volante de propagande. Le mille: 10 fr.; le cent: 1 fr.
- Un message suffragiste du Président Wilson*. Une feuille volante de propagande. Le cent: 2 fr.
- Les droits politiques actuels des femmes*: Une feuille volante, à encarter dans la brochure de Morsier, ou à distribuer séparément pour la propagande. Le cent: 2 fr. 50; les 10: 25 cent.
- Cartes postales suffragistes illustrées* (dessins originaux de Mlle Nath. LACHENAL), 3 séries. La carte: 10 cent. Le cent: 8 fr.
- Anton SUTER: *Le droit de vote des femmes au Parlement vaudois*. 1 broch.: 20 cent.; les 10: 1 fr. 50.
- H. DE MÜLINEN et P. CHAPONNIÈRE-CHAIX: *La revision constitutionnelle fédérale et les droits politiques des femmes suisses*. 1 broch.: 20 cent.; les 10: 1 fr. 50.
- F. GUILLERMET: *La Vie Suisse (Le Frein; Et nous?; Des arguments neufs, s. v. p.)*. Chaque brochure: 75 centimes.
- Id. *La Ligue des femmes de bonne volonté*. 1 broch.: 1 fr. 60.
- A. DE MADAY: *Le droit des femmes au travail*. 1 vol.: 3 fr. 50.
- Id. *Les femmes et les tribunaux de prud'hommes*. 1 broch.: 75 c.
- A. ZOLLIKOFER: *Enquête sur les conditions de travail des gardes-malades en Suisse*. 1 broch.: 50 centimes.
- Walter RAUSCHENBUSCH: *Le Plat de Lentilles*. 1 petit vol.: 2 fr. 40.
- E. RUDOLPH: *L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*. 1 brochure: 10 centimes.
- Mlle A. MAYOR: *La Tutelle féminine*. 1 brochure: 10 centimes.
- La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes*. 1 brochure: 25 centimes.

LAUSANNE

RESTAURANT DU FOYER FÉMININ

26, rue de Bourg, exclusivement pour femmes

Repas à la carte, à prix très modérés

Thé, chocolat, pâtisserie, toute la journée

Salle de Lecture — Journaux — Dépôt de paquets



Une tasse d'Ovomaltine

prise à déjeuner fait ressentir pendant toute la journée son effet bienfaisant sur l'organisme.

En vente partout en boîtes de frs. 3.— et 5.50

D^r A. WANDER S.A., BERNE

Union des Femmes de Genève

22, rue Etienne-Dumont - GENÈVE

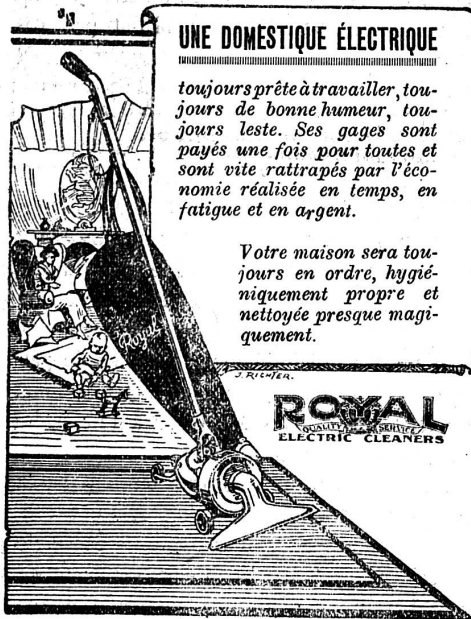
Jeudi 1^{er} Décembre, 4 h.: Thé de membres. Un bureau de placement pour enfants anormaux. Causerie de Mlle G. de Vargas.

Mardi 13 décembre, après-midi et soir: Thé d'Escalade.

(S'inscrire au local).

AVIS. — A partir du 21 novembre, un membre du Comité recevra régulièrement au local tous les lundis de 11 h. à midi.

Le "ROYAL" aide à faire face à la vie difficile



UNE DOMESTIQUE ÉLECTRIQUE

toujours prête à travailler, toujours de bonne humeur, toujours leste. Ses gages sont payés une fois pour toutes et sont vite rattrapés par l'économie réalisée en temps, en fatigue et en argent.

Votre maison sera toujours en ordre, hygiéniquement propre et nettoyée presque magiquement.

ROYAL
ELECTRIC CLEANERS

Nettoie
uniquement
par l'air

Pas de
brosse
qui use

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE:

GENÈVE, Rue du Marché, 40.

BALE, Freiestrasse, 105.

LAUSANNE, Rue de Bourg, 26.

ZÜRICH, Sihlstrasse, 3.

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D^r ALFRED-VINCENT, 10